

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la dixième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 14 décembre 2022 à 19h en format hybride, à la fois au Centre communautaire Marchand, 2740, 2e Avenue, ainsi que sur la plateforme Zoom.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Simon Verret	Président
Mme Flora Charlet	Secrétaire
M. Jacques Latulippe	Trésorier
Mme Julie Tremblay-Potvin	Vice-présidente
Mme Bianka Willard	Administratrice
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
Mme Émilie Larochelle	Administratrice
Mme Julie Poisson	Administratrice

ABSENCES

Aucune absence.

Il y a quorum

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal Maizerets-Lairet
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique
Mme Jackie Smith	Conseillère municipale de Limoilou
M. Gabriel Rémillard-Vigneault	Travailleur de milieu
M. Sergio Avellan	Urbaniste, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées, 5 personnes assistaient à la rencontre du 14 décembre 2022.

ORDRE DU JOUR

- 22-10-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 22-10-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 22-10-03 **Période réservée aux conseillers municipaux**
- 22-10-04 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 22-10-05 **Demande d'opinion pour le projet de modification R.V.Q. 3128.: 137B, rue des Chênes Ouest - utilisation temporaire d'une partie du bâtiment à des fins d'entreposage**
- 22-10-06 **Présentation des services du projet *Aînez-nous à vous aider* au Centre d'action bénévole du contrefort, par Gabriel Rémillard-Vigneault**
- 22-10-07 **Échange sur l'avenir des terrains vague de la 41e rue**
- 22-10-08 **Tague ton quartier en décembre : des idées d'utilisation de la friche de terrains où se trouvaient auparavant des pylônes d'Hydro-Québec (41e rue)**
- 22-10-09 **Enjeux de quartier**
- 9.1 Sécurité routière
 - 18e Rue
 - 9.2 Mobilité active sur la 1re Avenue
 - 9.3 Qualité de l'air
 - 9.4 Suivis des résolutions
- 22-10-10 **Comités**
- 10.1 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles
 - 10.2 Comité Mon environnement, ma santé
 - 10.3 Table de concertation vélo
 - 10.4 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier CHU
- 22-10-11 **Période de questions et de commentaires des citoyens**
- 22-10-12 **Fonctionnement du conseil de quartier**
- 11.1 Adoption du procès-verbal de novembre 2022
 - 11.2 Correspondance

11.3 Annulation de l'assemblée de janvier 2023

11.4 Trésorerie

22-10-13 **Divers**

22-10-14 **Levée de l'assemblée**

PROCÈS-VERBAL

22-10-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Simon Verret ouvre l'assemblée à 19h. Il souhaite la bienvenue aux membres.

22-10-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Simon Verret fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose l'ajout :

- Du point 9.5 *Café de réparation*
- Du point 12.5 *Fonctionnement des conseils de quartier*

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 14 décembre 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-10-03 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX.

M. Claude Villeneuve prend la parole. Il souhaite une bonne année aux membres, et il en profite pour saluer leur implication citoyenne exemplaire tout au long de 2022. Il mentionne, en outre, que les consultations en lien avec la *Vision Canadière* ont déjà commencé.

Mme Jackie Smith ajoute qu'elle a fait part au conseil de quartier du Vieux-Limoilou du désir du conseil de quartier de Lairet de rédiger, à l'attention de la Ville, une demande conjointe d'aménagement d'une piste cyclable sur la 1^{re} Avenue et d'un projet de type *Vélocité* sur la 4^e Avenue. Les membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou réfléchissent à cette proposition.

22-10-04 PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucun suivi.

22-10-05 DEMANDE D'OPINION POUR LE PROJET DE MODIFICATION R.V.Q. 3128.: 137B, RUE DES CHÊNES OUEST - UTILISATION TEMPORAIRE D'UNE PARTIE DU BÂTIMENT À DES FINS D'ENTREPOSAGE

Un rapport sera rédigé, puis annexé au procès-verbal. Les membres pourront également le consulter sur le site Web du conseil de quartier.

22-10-06 PRÉSENTATION DES SERVICES DU PROJET AÎNEZ-NOUS À VOUS AIDER AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT

M. Gabriel Rémillard-Vigneau, travailleur du milieu, présente aux membres le service Aînés-nous à vous aider, dont les objectifs sont :

- De repérer les aînés en situation de vulnérabilité dans le quartier. Pour ce faire, M. Gabriel Rémillard-Vigneau et son équipe parcourent les parcs, commerces, établissements de restauration et autres lieux publics.
- De favoriser leur connexion aux ressources du quartier. Les travailleurs du milieu, pour ce volet, présentent aux aînés les différentes ressources dont ils peuvent profiter, et tentent d'éliminer les barrières, notamment administratives, qui pourraient nuire à leur accessibilité. M. Gabriel Rémillard-Vigneau considère que le conseil de quartier peut représenter une bonne manière de faire connaître son service, et d'en apprendre plus sur les différents enjeux vécus par ce groupe.
- De briser leur isolement et de leur offrir des services de maintien à domicile, au besoin. Notons que les travailleurs de milieu peuvent visiter les aînés à domicile si une personne en fait la demande.

M. Gabriel Rémillard-Vigneau ajoute que les aînés de Lairet peuvent être aux prises avec des enjeux de mobilité, de déplacement et d'accès aux services alimentaires.

À une question de Mme Bianka Willard, M. Gabriel Rémillard-Vigneau répond que certains quartiers de Charlesbourg offrent de l'aide aux aînés qui peinent à se déplacer pour accéder à certains services essentiels, comme les magasins d'alimentation ou les établissements de soins de santé.

Mme Flora Charlet rappelle qu'il existe un grand nombre de bonnes pratiques en matière d'aménagement du territoire qui pourraient permettre aux personnes âgées de se déplacer plus facilement. Mme Julie Tremblay-Potvin pense que le conseil de quartier pourrait acheminer des résolutions à la Ville concernant les différents projets et constats de l'équipe de M. Rémillard-Vigneau qui concernent particulièrement le quartier.

Mme Claudette Arsenault pense qu'un meilleur service de transport en commun pourrait aider les aînés à se déplacer facilement. Elle pense, en outre, que la durée des feux piétons de la 18^e Rue pourrait être allongée.

M. Simon Verret pense que le conseil de quartier pourrait aussi publiciser les services de l'équipe de M. Gabriel Rémillard-Vigneau.

22-10-07 ÉCHANGE SUR L'AVENIR DES TERRAINS VAGUE DE LA 41E RUE

Avant la tenue d'atelier participatif organisé par la Ville, le conseil de quartier de Lairet lance un appel aux résidentes et résidents du quartier. Qu'aimeriez-vous voir sur cette bande de terrains qui traverse le quartier Lairet d'ouest en est?

Mme Julie Tremblay-Potvin rappelle que les nouveaux aménagements des terrains vagues de la 41^e Rue seront indépendants du projet du tramway, dont le tracé a été modifié en 2022. M. Daniel Leclerc, à une question de la vice-présidente, répond que le conseil de quartier devra toutefois prendre quelques contraintes en compte, dont la canalisation qui passe sous les terrains de la 41^e Rue, ou la possibilité de déploiement de la deuxième phase du tramway.

M. Simon Verret se demande si le conseil de quartier devrait réfléchir à l'avenir des terrains tout en gardant en tête le fait que le déploiement d'une deuxième phase du tramway nécessiterait l'ajout de plusieurs espaces de stationnement

dans le secteur. Mme Flora Charlet pense que les terrains de la 41^e Rue seront repensés avant que la deuxième phase du tramway soit entamée, et que conséquemment, la Ville devra plutôt s'adapter aux nouveaux aménagements de la friche.

Une citoyenne pense que les projets des terrains de la 41^e Rue ne devraient pas appeler à l'embourgeoisement. Selon elle, il serait dommage que les terrains soient convoités par des promoteurs de condos de luxe, par exemple. Les membres partagent son avis.

M. Simon Verret partage les commentaires et les idées que les citoyens ont épinglé sur la carte interactive du conseil de quartier :

- Une citoyenne pense qu'il faudrait éviter les espaces avec du gazon synthétique, comme les grands espaces sans arbre.
- Certains citoyens aimeraient que les terrains hébergent des lieux de rassemblement (mobilier urbain favorisant les interactions, installations sanitaires, etc.)
- Une citoyenne pense que des jardins collectifs pourraient être aménagés sur la friche. Elle pense, en outre, que les nouveaux espaces verts pourraient encourager l'agriculture urbaine (plantation d'arbres fruitiers, par exemple), et permettre aux enfants du quartier de découvrir la nature, entre autres.
- Une citoyenne pense que des jeux d'eau ou une piscine communautaire, comme des sentiers pédestres, pourraient être de beaux ajouts au quartier.
- Un citoyen pense que des jeux pour les enfants pourraient être installés sur la friche.
- Un citoyen pense qu'un nouveau parc à chien pourrait faire le bonheur des résidents du secteur.
- Plusieurs citoyens pensent que les terrains devraient, entre autres, être convertis en espaces verts.

Mme Flora Charlet pense qu'un projet pilote (hivernal ou estival) pourrait être développé avant que des aménagements permanents voient le jour, mobilisant ainsi davantage la population. Mme Julie Tremblay-Potvin partage son avis. Elle pense que le conseil de quartier pourrait, en outre, s'inspirer de la présentation faite par des étudiants de l'Université Laval en janvier dernier, et qui promouvait un quartier vert et connecté, avec une offre plus grande en matière de services commentaires.

Mme Julie Poisson rappelle que les étudiants avaient imaginé un quartier présentant une variété de typologies en matière de logement. Elle pense aussi que le conseil de quartier devrait miser sur le verdissement et l'agriculture urbaine favorisant la sécurité alimentaire des résidents du secteur.

M. Claude Villeneuve ajoute que le travail des étudiants ne concerne que la moitié de la friche. Le conseiller se dit d'ailleurs très excité par le projet. Il mentionne que la friche est construite en « square », et que chacun d'entre eux pourrait faire l'objet d'une réflexion. Il pense aussi que le projet pourrait représenter une belle occasion de retisser le lien avec Charlesbourg.

M. Gabriel Rémillard-Vigneault remarque qu'il n'y a pas beaucoup d'espaces, à Québec, qui sont pensés pour que toutes les générations s'y côtoient. Mme Bianka Willard partage son avis. Elle pense qu'un spécialiste en aménagement du territoire pourrait accompagner le conseil de quartier dans sa réflexion. Mme Julie Poisson mentionne que la demande a déjà été faite.

Mme Flora Charlet pense que les différentes portions de la friche doivent être cohérentes, qu'un concept doit s'en dégager. Mme Julie Tremblay-Potvin pense que les terrains devraient être considérés comme un lieu d'innovation, qui répond à plusieurs besoins. Mme Flora Charlet ajoute qu'il sera important que le conseil de quartier fasse part à la Ville de ce qu'il ne veut pas pour la friche.

Une citoyenne pense que la friche pourrait être délimitée par de l'art urbain. Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que cette idée a été nommée lors de la consultation de la Ville au sujet de la 1^{re} Avenue et des friches de la 41^e Rue. La vice-présidente pense, en outre, que l'art pourrait permettre de cacher l'autoroute. Mme Bianka Willard croit que l'art pourrait, à l'image du quartier, être axé sur le multiculturalisme.

Mme Émilie Larochelle pense qu'une crémérie ou qu'un petit café pourrait s'installer sur les terrains de la 41^e Rue, qui mesurent deux kilomètres de long, mais qui sont, cela dit, assez étroits. Elle croit aussi qu'une piste cyclable pourrait traverser la friche.

Mme Jackie Smith mentionne qu'il y aura un arrêt quatre directions au coin des rues des Cerisiers et des Pins Ouest.

22-10-08 TAGUE TON QUARTIER EN DÉCEMBRE : DES IDÉES D'UTILISATION DE LA FRICHE DE TERRAINS OÙ SE TROUVAIENT AUPARAVANT DES PYLÔNES D'HYDRO-QUÉBEC (41E RUE)

Aucun suivi supplémentaire.

22-10-09 ENJEUX DE QUARTIER

9.1 Sécurité routière

18e Rue

Une résolution en lien avec la 18^e Rue a été rédigée par le conseil de quartier. Mme Flora Charlet rappelle qu'il vaut mieux agir avant qu'un événement dramatique se produise. Elle a d'ailleurs fait relire la résolution par l'organisme Piétons Québec, qui l'a jugé particulièrement pertinente.

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que les travaux qui auront lieu dans Limoilou pourraient générer plus de trafic sur la 18^e Rue, augmentant ainsi le risque d'accident. M. Simon Verret ajoute qu'un accident a fait un blessé grave sur la 4^e Avenue. Il mentionne, en outre, que le conseil de quartier a pu déposer son projet de mobilisation en sécurité routière. Des banderoles devraient être installées sur la 1^{re} Avenue prochainement.

9.2 Mobilité active sur la 1re Avenue

Mme Julie Poisson pense que si le conseil de quartier de Lairet devrait s'associer avec celui du Vieux-Limoilou pour réfléchir à la mobilité active sur la 1^{re} Avenue, il devrait tout de même rédiger sa propre résolution concernant le tronçon de l'artère qui est propre au quartier.

9.3 Qualité de l'air

M. Simon Verret mentionne qu'il a assisté à une rencontre du comité de vigilance des activités portuaires au sujet de la démarche du groupe de travail sur les contaminants. L'exercice lui a semblé assez transparent. Le président est confiant; il pense que les choses iront pour le mieux.

9.4 Suivis des résolutions

Aucun suivi.

9.4 Café réparation Québec

M. Simon Verret mentionne que l'organisme Café réparation Québec, qui organise des événements dans plusieurs quartiers de la ville, pourrait bientôt

visiter Lairet. L'organisme propose aux citoyens de réparer différents objets du quotidien (grille-pain, micro-ondes, machine à café, outils, lampes, etc.) Notons que des ateliers hebdomadaires, sur rendez-vous, sont organisés chaque mardi soir dans les locaux de l'organisme *La Patente*, à Limoilou.

Le Café réparation aimerait élargir son territoire et visiter d'autres quartiers. M. Simon Verret invite les membres qui aimeraient collaborer avec l'organisme à communiquer avec lui. Le président se renseignera quant au temps que nécessite une telle implication. Mme Julie Tremblay-Potvin salue cette initiative qui lutte contre l'obsolescence programmée.

22-10-10 COMITÉS

10.1 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

Mme Bianka Willard, qui a assisté, dans le cadre du comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles, à la présentation du groupe de travail sur les contaminants, mentionne que la démarche semble soutenue par des experts crédibles. Ces professionnels émettront leurs recommandations en juin prochain. Cela dit, ce n'est que plus tard en 2023 que le résultat de leurs travaux sera rendu public.

M. Claude Villeneuve mentionne que l'implantation de la biométhanisation aura lieu en avril prochain dans le quartier. Notons que certains secteurs ont déjà commencé à composter, mais que leurs matières organiques ne sont toujours pas biométhanisées, comme l'usine doit accumuler des déchets avant de lancer ses activités. Le conseiller ajoute que le substrat produit par l'usine ne pourra pas être utilisé pour fertiliser les champs en raison des produits utilisés par les citoyens pour nettoyer leur environnement.

10.2 Comité Mon environnement, ma santé

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que le dévoilement des résultats du comité aura lieu demain. Les résultats seront rendus publics dans les environs du mois de mars.

10.3 Table de concertation vélo

Mme Émilie Larochelle mentionne qu'une équipe de sept personnes a été désignée pour mettre en place le projet VéloCité. L'administratrice ajoute que les nouveaux aménagements cyclables quatre saisons de la 8^e Rue ont été

dévoilés. Les stationnements de l'un des côtés de la rue seront retirés de façon à diminuer le risque d'emportierage. L'un des trottoirs de la 18^e Rue sera aussi élargi pour rendre l'artère plus sécuritaire pour les piétons, réduisant ainsi la chaussée. Notons qu'une réduction de la chaussée peut avoir un effet positif sur la diminution de la vitesse des automobilistes.

10.4 Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Mme Claudette Arsenault mentionne que l'édifice des soins critiques, au coin de la 24^e Rue, comprendra onze étages, et que la fin de sa construction devrait avoir lieu en 2026.

Des salles de réception accueilleront aussi les groupes, et une cafétéria pourrait être construite du côté de la rue Vitree. Notons que le comité de bon voisinage se réunira, à l'avenir, trois fois par année.

22-10-11 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun suivi.

22-10-12 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

12.1 Adoption du procès-verbal de novembre 2022

RÉSOLUTION 22-CA-56 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE NOVEMBRE 2022

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Bianca Willard, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter le procès-verbal de l'assemblée de novembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 Correspondance

M. Simon Verret mentionne qu'il a pu discuter avec des représentants du conseil de quartier Saint-Roch d'une éventuelle analyse de la qualité de l'eau du fleuve.

12.3 Annulation de l'assemblée de janvier 2023

RÉSOLUTION 22-CA-57 CONCERNANT L'ANNULATION DE L'ASSEMBLÉE DU 11 JANVIER 2023

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'annuler l'assemblée du 11 janvier 2023 en raison de sa proximité du temps des Fêtes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.4 Trésorerie

Le 14 décembre 2022, le solde du compte bancaire du conseil était de 58115,64\$.

RÉSOLUTION 22-CA-58 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. Simon Verret, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 105\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée de décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 22-CA-59 CONCERNANT DES FACTURES REMBOURSÉES POUR DES RENCONTRES DE TRAVAIL EN 2022

SUR PROPOSITION DE Mme Flora Charlet, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Tremblay-Potvin, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de reconnaître les factures déposées par Yan Turgeon d'un montant de 44,83\$ et celles par Simon Verret de 116,59\$ pour des rencontres de travail en 2022. Ces frais avaient déjà été discutés en assemblées et remboursés par le trésorier, mais ils n'avaient pas été notés aux procès-verbaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.5 Fonctionnement des conseils de quartier

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que la Ville a entamé une démarche de révision des pratiques des conseils de quartier dans le contexte de sa nouvelle politique de consultation publique. Cette démarche a été faite en collaboration avec les conseils de quartier qui ont pu assister, en juin dernier, à un atelier participatif, ainsi que participer, au début du mois de décembre, à une

consultation. La vice-présidente mentionne que chaque conseil de quartier sera appelé à émettre, d'ici mars prochain, une opinion. À cet effet, la Ville a acheminé aux membres un document qu'ils pourront compléter facilement.

Bonifier la synergie entre les interventions de la Ville et les besoins exprimés par les citoyens, favoriser une démarche efficace lors des conseils de quartier (présence des élus, etc.), offrir une plateforme numérique permettant aux membres de conserver leurs documents importants, augmenter les budgets de fonctionnement, et améliorer les suivis des demandes faites par les conseils de quartier ne sont que quelques-unes des idées proposées par la Ville à la suite de ses consultations.

Mme Julie Tremblay-Potvin pourra acheminer un PowerPoint de ces idées aux membres du conseil de quartier qui pourront, par la suite, préparer leur document pour mars prochain. M. Daniel Leclerc pense qu'une rencontre de travail pourrait être organisée en amont des assemblées pour réfléchir au dossier.

M. Simon Verret, comme les autres membres du conseil de quartier, se réjouit de cette initiative.

22-10-13 DIVERS

Un représentant de Trudel Alliance, l'entreprise qui a acquis les Galeries Charlesbourg, mentionne qu'un comité aviseur sera créé au début de 2023. Le comité, qui profitera d'informations privilégiées, aura une place pour l'un des membres du conseil de quartier. Le représentant invite les membres, en outre, à lui faire part de leurs idées et préoccupations en lien avec le futur du centre commercial.

22-10-1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé
Simon Verret
Président

Signé
Flora
Secrétaire

Charlet

ACTIVITÉ DE PARTICIPATION PUBLIQUE

137B, rue des Chênes Ouest - utilisation temporaire d'une partie du bâtiment à des fins d'entreposage

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'utilisation temporaire d'une partie du lot numéro 1 943 781 du cadastre du Québec à des fins d'entreposage, R.V.Q. 3128 (137B, rue des Chênes Ouest, quartier de Lairet, district de Limoilou)

Activité de participation publique

Consultation publique en salle et demande d'opinion au conseil de quartier de Lairet

Date et heure

14 décembre 2022, à 19 h

Lieu

Centre communautaire Marchand, 2740, 2e Av, Québec, QC G1L 3C9

Déroulement de l'activité

1. *Début de l'assemblée publique du conseil de quartier. La consultation publique et la demande d'opinion sont au point 5 de l'ordre du jour.*
2. *Accueil et présentation des intervenants.*
3. *Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Charte de la Ville de Québec – capitale nationale du Québec et la Politique de participation publique de la Ville de Québec.*
4. *Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la consultation publique et de la demande d'opinion au conseil de quartier.*

5. *Présentation du projet de modification à la réglementation d'urbanisme par la personne-ressource.*
6. *Mention que le projet de modification à la réglementation d'urbanisme contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.*
7. *Rappel de la tenue d'une consultation écrite dans les 7 jours qui suivent la consultation publique.*
8. *Période de questions et commentaires de l'assistance, puis du conseil de quartier.*
9. *Recommandation du conseil de quartier.*

Activité réalisée à la demande du :

Conseil de ville

Projet

Secteur concerné

Lot numéro 1 943 781 du cadastre du Québec, arrondissement de La Cité-Limoilou, quartier de Lairet, districts de Limoilou

Description du projet et principales modifications

Depuis 2021, la brasserie Griendel loue un local de 140 m² dans un immeuble situé au 137B, rue des Chênes Ouest pour y faire l'entreposage et l'étiquetage de canettes de bière.

Le requérant est à la recherche d'un deuxième lieu de production qui permettrait l'entreposage et l'étiquetage. À terme, il n'aura plus besoin du local de la rue des Chênes Ouest. Entre-temps, il est proposé d'accorder une utilisation temporaire de 3 ans à des fins d'entreposage.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

Participation

Administrateurs du conseil de quartier :

- *M^{me} Claudette Arsenault*
- *M^{me} Flora Charlet, secrétaire*
- *M^{me} Émilie Larochelle*
- *M^{me} Julie Poisson*
- *M^{me} Julie Tremblay-Potvin, vice-présidente*
- *M. Simon Verret, président*
- *M^{me} Bianka Willard*

Conseillers municipaux

- *M^{me} Jackie Smith, conseillère du district électoral de Limoilou*
- *M. Claude Villeneuve, conseiller du district électoral de Maizerets-Lairet*

Personne-ressource

- *M. Sergio Avellan, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale*

Animation de la rencontre

- *M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne*

Nombre de participants

13 participants, dont 7 administrateurs du conseil de quartier et 6 citoyens

Recommandation du conseil de quartier

À l'unanimité, le conseil de quartier de Lairet recommande au conseil de ville d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'utilisation temporaire d'une partie du lot numéro 1 943 781 du cadastre du Québec à des fins d'entreposage, R.V.Q. 3128

Options soumises au vote		Description des votes
Options	Nombre de votes	
A.	7	Accepter la demande <i>Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme</i>
B.	0	Refuser la demande <i>Recommander au conseil d'arrondissement de ne pas approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme</i>
C.	0	Accepter la demande, avec proposition d'ajustement <i>Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme, mais avec une demande particulière</i>
Abstention	0	
TOTAL	7	

Questions et commentaires du public

- **Requérant (locataire) :** Il précise qu'actuellement il n'y a pas d'étiquetage ni de boisson alcoolisée entreposé sur place. En ce moment, c'est plus du matériel encombrant qui appartient au commerce (matériel de jardin ou de festival) qui y est entreposé. Il était impossible de recevoir les canettes sur Saint-Vallier et il était interdit d'entreposer les canettes dans l'aire de dégustation durant la pandémie. Pour l'instant, le volet bière est gérable sur Saint-Vallier.
 - **Propriétaire de l'immeuble :** Il confirme que le local est également utilisé pour du matériel encombrant du propriétaire en plus de celui de la brasserie. Il ajoute que le local est peu visible de la rue et peu intéressant pour un commerce.

 - **Requérant (locataire) :** La demande est de 3 ans, car il cherche un nouveau local de production hors de la ville. Il ne prévoit donc pas de demander une prolongation. Il mentionne que les locaux comparables et conformes sont 4 fois plus chers que le 137B.
-

Questions et commentaires des administrateurs

- **Administratrice 1 :** Est-ce que l'entreposage serait permis s'il y vendait ses produits.

Réponse de la Ville : Non, car il faudrait que le volet commercial occupe la grande superficie du local et non l'entreposage. **Réponse du requérant :** Il n'a pas le personnel ni les ressources pour ouvrir un autre commerce.

- **Administratrice 2 :** Est-ce que l'entrepôt génère beaucoup de déplacements?

Réponse du requérant : Au début c'était aux quelques déplacements par semaines. Mais depuis mars 2022, il n'y a presque plus de déplacements nécessaires. Les déplacements se font avec un petit véhicule.

- **Administratrice 2 :** Est-ce que la permission temporaire risque de faire un précédent?

Réponse de la Ville : Pas vraiment, car à chaque trois ans ou à chaque demande il faut revenir en consultation publique et demander à nouveau la permission.

- **Administratrice 3 :** Elle trouve que c'est une situation « Win – Win ».
- **Conseiller municipal :** Il dit à la blague qu'il veut une branche dans le quartier, ou il votera contre la modification.

Réponse du requérant : Les règles d'entreposage sont particulièrement sévères à Québec. Même avec l'association des brasseurs, il n'a pas trouvé d'autre situation semblable. Ça été un irritant et un stress durant longtemps, mais il est content qu'il y ait des mécanismes pour permettre ce genre de projet.

Nombre d'interventions

8 interventions

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et au Conseil de ville.

Réalisation du rapport

Date

19 décembre 2022

Rédigé par

M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Approuvé par :

M. Simon Verret, président du conseil de quartier de Lairet